

La grippe du poulet – Les éleveurs suisses jouent un rôle crucial dans la prévention.

Informations aux éleveurs professionnels

La grippe aviaire qui sévit depuis plusieurs mois maintenant en Asie, en Europe autour de la Mer Noire et depuis peu en Afrique.

Le virus responsable de ces foyers – le H5N1 – est virulent. Les symptômes sont différents d'une espèce à l'autre: la volaille d'élevage meurt en l'espace de quelques jours; certains oiseaux sont porteurs du virus, mais ne présentent pas de symptômes, d'autres ont été retrouvés morts. Le virus, excrété par les liquides organiques et par les excréments, se transmet très facilement d'un animal à l'autre ou via des objets ou des personnes. Le virus sous sa forme actuelle n'est que difficilement transmissible pour l'homme.

Dans ce contexte, la vigilance est de mise et les éleveurs peuvent jouer un rôle crucial dans la prévention – ceci à deux niveaux: en respectant scrupuleusement les mesures de précaution sur leur exploitation et en annonçant immédiatement tout symptôme suspect.

Prendre toutes les mesures qui s'imposent, observer sa volaille et réagir immédiatement en cas de suspicion: les éleveurs sont en première ligne pour prévenir toute apparition de grippe aviaire.

On estime que le risque principal de propagation du virus est l'homme: par des importations illégales d'oiseaux vivants ou de produits en provenance des pays touchés par la grippe aviaire, le virus peut arriver jusqu'à nous. Pour cela:

- Ne pas acheter de volailles ou d'œufs d'origine inconnue. Tenir une documentation sur les achats et les ventes d'animaux.
- S'assurer de la fiabilité de son fournisseur

Dans le contexte actuel, les mesures d'hygiène habituelles doivent être appliquées rigoureusement – pour éviter une éventuelle propagation du virus.

- Se laver et se désinfecter les mains avant de commencer le travail dans le poulailler, utiliser des bottes et des survêtements à usage limité au poulailler.
- Utiliser le sas d'hygiène et s'assurer qu'il est rempli de désinfectant. Les désinfectants doivent être changés au moins une fois par semaine.
- S'assurer que le poulailler est fermé à clé et que les personnes étrangères à l'exploitation n'y ont pas accès.
- Il est important de nettoyer et de désinfecter régulièrement les lieux et les ustensiles de votre exploitation.
- Il faut accorder une plus grande attention à la lutte contre les rongeurs dans et autour du poulailler. Les animaux domestiques (chiens, chats) n'ont rien à faire dans le poulailler.
- Attention: l'épizootie peut se transmettre via les cartons à œufs, les plateaux à alvéoles et les emballages. La réutilisation des emballages présente toujours un risque élevé.

Tout cas suspect doit être immédiatement annoncé. La vigilance doit être renforcée.

- Acheminer immédiatement les volailles mortes au centre de collecte des animaux morts pour qu'elles soient éliminées. Il faut empêcher que les volailles mortes soient données comme aliments aux animaux domestiques (chiens, chats) sur l'exploitation.
- Il est interdit d'affourager des déchets de volaille aux animaux sauvages.
- Si vous avez des questions ou si vous remarquez quelque chose d'anormal dans votre effectif de poules (p. ex. un nombre d'animaux morts anormalement élevé, une forte diminution de la ponte) qui font soupçonner une épizootie, veuillez immédiatement prendre contact avec votre vétérinaire ou votre conseiller en questions vétérinaires.

Les visiteurs peuvent également être à la source d'une propagation. Les mesures de précaution les concernent aussi.

- Limitez les visites de personnes étrangères à l'exploitation à l'indispensable.
- Les personnes ayant voyagé dans les pays touchés par la grippe aviaire ne devraient pas se rendre sur votre exploitation jusqu'à deux semaines après leur retour.
- Si les visites sont indispensables, appliquez les mesures d'hygiène susmentionnées sans compromis.
- Si vous êtes vous-même amené à voyager dans les pays touchés par la grippe aviaire, évitez la visite des marchés et des exploitations de volaille.

Vos fournisseurs ou acquéreurs doivent également respecter scrupuleusement les mesures de précaution.

- Assurez-vous que votre fournisseur applique les mesures d'hygiène adéquates.
- Limitez la liberté de mouvement de vos fournisseurs et acquéreurs (collecteurs) sur l'exploitation aux seuls endroits où ils accomplissent leur travail.
- Une fois le travail terminé, veillez au nettoyage et à la désinfection des endroits où vos fournisseurs et acquéreurs ont travaillé.

La grippe aviaire s'exprime différemment selon les espèces d'oiseaux. Vous devez immédiatement annoncer tout signe suspect à votre vétérinaire. Les symptômes suivants sont possibles:

Beaucoup de pertes subites sans symptômes cliniques (> 15% d'un troupeau en un jour). L'animal peut présenter un plumage hirsute et une activité réduite. Il mange moins ou ne mange plus du tout. Fièvre élevée, symptômes respiratoires (détresse respiratoire (l'animal respire mal, il garde le bec ouvert), éternuements, toux, écoulements des yeux et du bec), oedèmes (=gonflements des tissus, froids au toucher) à la tête, au cou, à la crête, aux barbillons et aux pattes ou cyanose (=aspect bleu-violacé de la peau et des muqueuses suite à une mauvaise oxygénation du sang) de la crête et des barbillons peuvent apparaître. De même, des troubles du système nerveux central (=cerveaux et moelle épinière) (posture anormale de la tête, démarche non coordonnée) et une diarrhée liquide de couleur verdâtre, pouvant contenir des bouts de muqueuse intestinale peuvent aussi survenir. On observe une chute de la ponte, les coquilles sont fines, voire inexistantes. Mortalité élevée (jusqu'à 100%).



1. Œufs déformés à la coquille fine voire inexistante 2. Crête cyanosée d'une poule infectée (g) et crête d'une poule saine (d.) 3. Œdème de la crête et des barbillons (Source: www.vet.uga.edu)

Des questions?

L'OVF a mis sur pied une ligne téléphonique pour les éleveurs au 031 322 22 99.

Vous trouverez également d'autres informations sur le site de l'OVF (www.bvet.admin.ch).